



Les parents de ma copine lui interdit de sortir depuis 17 ans

Par joursse02

Bonjour j'ai une question très sérieuse , les parent de ma petite amie l'interdit de sortir voir ses copine , me voir moi ou juste partir de chez elle ne serait-ce une heure , elle a bientôt 17 ans et elle n'a jamais eu le droit de sortir de chez elle de sa vie quand , ou alors avec ces parents ou pour aller a son lycée ... Et bien sûr elle n'a pas le droit d'avoir d'amie ou de petit copain sois disant pour la " protéger " pour la voir je suis obligé d'aller la voir quand elle finit les cours ou bien ces parents veule que je vienne chez eux tout le temps pour m'empêcher de me retrouver avec elle ,même 5 min ..

Mais voilà je veux la sortir de l'enfer quelle vie , ses parents l'insulte et la critique a longueur de journée elle m'appelle en pleure pratiquement tout les soir , elle est obligé de me parler sur un téléphone que ses parents ne connais pas car ils l'ont menace de la mettre à la porte si elle continuait à me voir , alors que je n'ais jamais rien fait a part l'aimer du plus fort que je peux , bref c'est parent ont ils le droit de lui interdire de sortir de chez elle depuis 17 ans ?

Par ESP

Bonsoir

Déjà, vous dire que dans quelques mois, elle aura 18 ans et juridiquement pourra prendre sa liberté.

Pour l'instant, si elle le souhaite, elle peut elle même saisir le juge des enfants, via une lettre exposant ce qui ne va pas. Qu'elle n'hésite pas à contacter une assistante sociale ou le 119 pour être renseignée ou guidée .

Par joursse02

Elle a 16 ans mais 17 dans 4 mois , merci bcp pour votre aide précieuse